

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2011

GARDE À VUE - (n° 3040)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 178

présenté par
M. Mamère, Mme Poursinoff, M. Yves Cochet et M. de Rugy

ARTICLE 7

À la dernière phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« assister »

le mot :

« participer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.